



Info-Danse

Janvier-Février 2019

Nous voilà bel et bien en mode préparation pour le Plein Feu 2019. Plusieurs bénévoles travaillent déjà très fort pour faire de cette journée, un moment unique qui restera gravé dans la mémoire de nos jeunes artistes.

Calendrier des activités – Dates importantes à retenir

- | | |
|--------------------------|--|
| - Début février : | Début des paiements en ligne – solde costumes de scène |
| - 8 février : | Rencontre du comité spectacle |
| - 9 au 15 février 2019 : | Répétition avec costumes de scène pendant les cours |
| - 17 février 2019 : | Début de la remise des costumes de scène (si possible) |
| - 4 au 10 mars : | Congé – Semaine de relâche |
| - 16 mars 2019 : | Séance de photos |
| - 17 mars 2019 : | Répétition majeure avec tous les élèves (AM) |
| - 29 mars 2019 : | Pratique générale à la salle de spectacle (en soirée) |
| - 30 mars 2019 : | Spectacles (AM & PM) |

RAPPEL - STOP les bottes!

L'hiver étant bien présent nous demandons la collaboration de **tous** les parents et élèves des cours ayant lieu à l'**École Gentilly** afin de garder le plancher sec dans les airs de circulation. Nous vous prions d'enlever vos bottes dans le **corridor** lorsque vous entrez dans l'école. Ainsi, tous nos jeunes danseurs auront les pieds au sec lorsqu'ils iront boire de l'eau ou iront à la salle de bain.

Pour les élèves qui ont des cours aux **écoles Bel-Essor & St-Romain**, nous vous demandons d'enlever vos bottes près de la porte dès que vous entrez.

RAPPEL - Stationnement

La Commission Scolaire Marie-Victorin **ne permet pas** l'utilisation de la cour d'école comme stationnement lors d'activités. Vous devez stationner votre véhicule dans le stationnement de l'école ou dans les rues avoisinantes.

Durant la période hivernale, la barrière de la cour d'école est ouverte pour permettre le déneigement de la cour. L'interdiction reste la même.

Votre collaboration est essentielle pour la sécurité de tous. En aucun cas les Loisirs Gentilly ne peuvent être tenus responsables du remorquage, du vandalisme ou des accidents qui peuvent survenir pendant les cours.

RAPPEL - Frais de retard

Nous vous rappelons qu'en cas de retard des parents à la fin du cours, les élèves doivent rester dans la salle jusqu'à l'arrivée de ces derniers. Les Loisirs Gentilly exigent des frais de 3\$ par tranche de 5 minutes de retard des parents payable immédiatement ou au début du cours de la semaine suivante.

Patience d'Ange

Vous avez une Patience d'Ange et vous désirez vous impliquer dans un événement qui restera gravé dans la mémoire de votre enfant, remplissez le formulaire que vous avez reçu avec le dernier Info-Danse et remettez-le au professeur de votre enfant d'ici le 15 février. **Toute l'aide est la bienvenue!**

Notez qu'afin de permettre à tous les parents de voir le spectacle de leur enfant, des bénévoles issus du programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international ont été recruté pour la journée du 30 mars.

Répétitions « Multi-groupes »

Comme tous les élèves participent à un moins un numéro regroupant 2 ou plusieurs groupes, les professeurs planifieront prochainement des cours où les groupes seront jumelés pour répéter. Les professeurs vous aviseront à l'avance des changements d'horaires.

Cours prolongés, heure du début de cours devancés, plages horaires supplémentaires, cela dépendra des groupes. Nous vous invitons donc à être attentifs aux messages des enseignants.

Spectacle PLEIN FEU 2019

En raison de la hausse du nombre d'élèves depuis les dernières années, nous avons optez pour qu'il y ait deux représentations du spectacle de fin d'année le samedi 30 mars 2019. Le premier spectacle sera le samedi matin et inclura tous les élèves. Le deuxième spectacle aura lieu le samedi après-midi et se fera sans les bambins.

Vous aurez davantage de détails sur le déroulement de cette journée dans l'Info-Spectacle qui vous sera remis à la mi-février.

Vente de billets (dates à venir)

Depuis l'an dernier, la vente de billets se fait en ligne uniquement. Ainsi, vous devrez acheter (paiement par carte de crédit seulement) et imprimer vos billets (impression obligatoire) dans le

confort de votre foyer. Nous vous donnerons plus de détails à cet effet dans les prochaines semaines.

Cette année encore, c'est la formule « sièges réservés » qui a été choisie afin d'éviter l'encombrement devant les portes de la salle de spectacle. L'attribution des dates d'achat des billets (choix des places) se fait par **tirage au sort** comme les dernières années. Vous recevrez un coupon avec votre date d'achat et votre code d'accès.

Comme il y aura deux spectacles, il n'y a pas de limite concernant le nombre de billets maximal par élève.

Coût des billets :	0 à 2 ans (assis sur parent)	Gratuit
	3 ans (siège obligatoire)	Gratuit
	4 ans et plus - Admission générale	15.00\$ (non remboursable)

À prévoir pour le spectacle

Tous les élèves qui participent au spectacle de fin d'année doivent se conformer aux exigences liées aux sous-vêtements. C'est pourquoi nous vous informons dès maintenant que les sous-vêtements portés lors de la séance de photos et du spectacle devront être neutres, sans motif et assortis à la couleur de peau du danseur qui les porte. Les bretelles de soutien-gorge doivent obligatoirement être assorties à la peau ou transparentes.

Facebook



Si ce n'est déjà fait, joignez-nous sur *Facebook* à la page **Danse – Loisirs Gentilly** et soyez les premiers à recevoir les dernières nouvelles de dernière heure!

Les Bénévoles des Loisirs Gentilly

www.loisirsgentilly.com

loisirsgentilly.danse@gmail.com